



Formation, emploi... non à la liquidation du CEREQ

A l'heure où le rapport du député Alain Joyandet met l'accent sur la question de l'accès à l'emploi des jeunes, allant jusqu'à suggérer la création d'un ministère dédié à ce problème, et que d'aucuns évoquent une nouvelle réforme de la formation continue pour faire face à la crise et à l'urgence sociale, le gouvernement, les directions des établissements poursuivent le démantèlement de l'ensemble des acteurs publics de la formation professionnelle continue mais aussi initiale.

Plan stratégique pour les uns, l'Afpa, transformation à marche forcée en Groupements d'Intérêt Publics autonomes (GIP) pour les autres, les Greta, ce sont là les moyens mis en œuvre pour poursuivre le désengagement financier de l'Etat vis à vis de ces acteurs du service public de formation.

Ces transformations s'accompagnent de la remise en cause du maillage territorial tant de l'Afpa que des Greta au travers des projets d' « empreinte au sol » qui devraient conduire à la fermeture de nombreux centres de formation.

L'objectif en partie avoué du gouvernement et des directions d'établissement est de sortir l'Afpa, les Greta, mais aussi le Cnam, également soumis à des projets mettant en cause son cadre public et national, du service public et de leur faire lâcher prise sur leur utilité sociale.

C'est dans ce contexte que le Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (Céreq) est à son tour déstabilisé. Établissement public autonome placé sous la double tutelle du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Emploi, le Céreq est compétent en matière d'études et de recherche sur les relations entre formation et emploi. Il réalise notamment des travaux, à la pertinence reconnue, sur l'insertion professionnelle des jeunes, l'évolution du travail et des professions, l'accès des salariés à la formation professionnelle continue à destination des ministères et agences nationales, régions et collectivités territoriales, branches professionnelles, organismes publics et privés du champ de la formation et de l'emploi.

Aujourd'hui, suite à une diminution de 56 % de la subvention du ministère de l'emploi, le Céreq présente un budget déficitaire et voit ses 16 centres régionaux associés menacés risquant ainsi de mettre fin à quatre décennies d'accumulation de connaissances sur ses champs d'analyse.

Ainsi ce sont toutes les politiques publiques de formation au service du développement économique de la Nation qui sont attaquées.

Pour la Cgt, l'heure n'est pas à la casse des services publics mais à leur reconstruction et à leur développement au moment où les questions de jeunesse, de travail et de formation sont de toutes parts présentées comme essentielles pour l'avenir.

La formation constitue aujourd'hui, un droit majeur, acquis au service des personnes et de la Nation. Elle participe à l'émancipation sociale des individus et à la cohésion sociale. Elle doit être axée sur le développement d'un service de qualité aux usagers avec la mise en place de filières de promotion des personnes respectant en conséquence les spécificités de chacun des organismes. Les pouvoirs publics doivent assurer la pérennité et la continuité du service public de formation sur tout le territoire en garantissant le développement de ses moyens et en reconnaissant l'engagement, l'implication et les métiers des personnels.

Montreuil, le 13 février 2012